- 7. Le gouvernement a-t-il l'intention de modifier les règlements qui régissent ces demandes pour augmenter les conditions d'admissibilité à l'aide prévue par ce programme, ou a-t-il déjà apporté de telles modifications?
- 8. Dans le cas de l'affirmative, quelles étaient les modifications proposées ou apportées?

(Le document est déposé.)

SUBVENTIONS AUX CONSTRUCTEURS DE NAVIRES À COQUE D'ACIER

Question nº 846-M. Tucker:

- 1. Quel montant total de subventions a été versé aux constructeurs particuliers de navires à coque d'acier pour chacune des années se terminant respectivement le 31 mars 1962, 1963, 1964, 1965, 1966 et 1967?
- 2. Quel montant a été versé à cette même catégorie de constructeurs de navires du 1er avril 1967 jusqu'à ce jour, et quel montant estimatif sera payé d'ici le 31 mars 1968?

(Le document est déposé.)

LES FINANCES

LES DEVISES ÉTRANGÈRES-LA DIRECTIVE DONNÉE AUX FILIALES DE COMPA-GNIES AMÉRICAINES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Au sujet de sa déclaration à l'appel des motions, le ministre dira-t-il à la Chambre si la directive donnée en fin de semaine par la Trésorerie des États-Unis enjoignant aux filiales canadiennes des compagnies américaines de maintenir leurs fonds au Canada l'a été à la demande précise du gouvernement canadien et si tel est le cas, quand cette demande a-t-elle été formulée?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai discuté avec le secrétaire du Trésor des États-Unis et les fonctionnaires de mon ministère ont discuté avec leurs homologues américains l'opportunité de publier une déclaration, étant donné l'incertitude qui règne apparemment sur le marché canadien au sujet du but des règlement américains. Ces discussions ont eu lieu ces jours derniers alors que j'étais à Winnipeg. Je ne peux pas dire exactement quand je me suis entretenu avec le secrétaire mais c'est au cours des deux ou trois derniers jours.

L'hon. M. Lambert: Monsieur l'Orateur, compte tenu de la déclaration du ministre, celui-ci nous dirait-il s'il a présenté au gou- ton, il a parlé de la mesure législative vernement des États-Unis d'autres requêtes proposée visant à mettre l'embargo sur les

en vue de formes différentes d'aide, afin que les autorités canadiennes puissent compter sur une certaine assistance pour maintenir la stabilité du dollar canadien sur le marché monétaire international?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je voudrais bien répondre à la question, mais je ne suis pas sûr d'en avoir saisi le sens. Le député consentira peut-être à la formuler autrement.

L'hon. M. Lambert: Selon le ministre, le gouvernement canadien pourrait recourir à certains moyens pour maintenir la stabilité de notre dollar. Le gouvernement ou le ministre ont-ils présenté au gouvernement des États-Unis des requêtes précises concernant l'un ou l'autre de ces genres d'assistance, ou s'agit-il simplement de moyens prévus dans le cadre d'un bilan des disponibilités prévisibles?

L'hon. M. Sharp: Ma déclaration était tout à fait claire, il me semble. Outre les devises étrangères et la réserve or que nous avons gardées, nous avons accès aux énormes sources financières supplémentaires, par le truchement du Fonds monétaire international; elles impliquent certaines modalités d'ententes de la part du Fonds.

En outre, grâce à une entente réciproque entre le Banque du Canada et le Federal reserve system, nous pouvons retirer 750 millions de dollars. Ces ententes ne sont pas récentes mais remontent à plusieurs mois. J'ai également dit, bien entendu, que, en vertu d'ententes conclues avec les États-Unis, et il s'agit d'une situation plutôt rare, nous avons un accès illimité au marché à long terme des États-Unis.

L'hon. J. W. Monteith (Perth): Monsieur l'Orateur, le ministre a dit tout à l'heure, au cours de sa déclaration, que le Canada avait acheté une certaine quantité de dollars des États-Unis. Peut-il nous donner des chiffres précis à ce sujet?

L'hon. M. Sharp: Non, monsieur l'Orateur, je ne crois pas que cela soit à conseiller. En temps utile, lorsqu'à la fin du mois les chiffres seront connus, la situation exacte du fonds des changes pourra être révélée.

M. Colin Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, le ministre voudrait-il nous dire si, au cours de ses discussions avec le secrétaire au Trésor à Washing-